

L'étendard

Prieuré Saint-Louis - Fraternité Saint-Pie X
25 rue François Bruneau 44000 Nantes

☎ 02 40 29 48 70 @ 44p.nantes@fsspx.fr fsspx44.com 🙋 Prêtres disponibles sur rdv

de saint Louis



août 2026	Prieuré Saint-Louis - Église Saint-Émilien		
Dimanche 23 13^{ème} après la Pentecôte 2 ^{ème} classe, vert	8h30 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h30 <i>Vêpres et Salut</i> 18h30 Messe basse	abbé de Courssou abbé de Loÿe <i>abbé de Courssou</i> abbé de Loÿe	
Lundi 24 St Barthélemy, Apôtre 2 ^{ème} classe, rouge	11h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe <u>abbé de Courssou</u>	
Mardi 25 St Louis 1^{ère} classe, blanc	7h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse	abbé de Courssou <u>abbé Delestre</u>	
Mercredi 26 de la férie 4 ^{ème} classe, vert <i>St Zéphyrin</i>	7h15 Messe basse 11h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse <i>de requiem pour les bienfaiteurs défunts</i>	abbé de Courssou abbé Delestre <u>abbé de Loÿe</u>	
Jeudi 27 St Joseph Calasanz 3 ^{ème} classe, blanc	7h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe <u>abbé Delestre</u>	
Vendredi 28 St Augustin 3 ^{ème} classe, blanc <i>St Hermès</i>	7h15 Messe basse 11h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse	abbé de Loÿe abbé Delestre <u>abbé de Courssou</u>	
Samedi 29 Décollation de Saint Jean-Baptiste 3 ^{ème} classe, rouge <i>Ste Sabine</i>	7h15 Messe basse 11h15 Messe basse 18h00 <i>Chapelet et confessions</i> 18h30 Messe basse	abbé de Courssou abbé de Loÿe <u>abbé Delestre</u>	
Dimanche 30 14^{ème} après la Pentecôte 2 ^{ème} classe, vert	8h30 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h30 <i>Vêpres et Salut</i> 18h30 Messe basse	abbé Delestre abbé de Courssou <i>abbé de Loÿe</i> abbé de Courssou	

Les enseignements des dix lépreux guéris

Dix lépreux vinrent au-devant de Notre Seigneur et, se tenant à distance de lui, ils lui criaient : « *Jésus, ayez pitié de nous.* » **Les lépreux sont l'image des pécheurs, ils sont notre image.** Ils viennent à Notre Seigneur. Lui seul pouvait les guérir, comme lui seul peut nous guérir après le péché. Ils se tiennent à distance de lui, c'était une loi chez les juifs : les lépreux ne pouvaient approcher des autres hommes, tant on craignait qu'ils ne donnassent leur mal. Ceci nous enseigne **avec quelle humilité il faut approcher de Notre Seigneur**, quand on veut lui demander le pardon de ses péchés.

Ce qu'ils demandent à Notre Seigneur est aussi pour nous un **beau modèle de prière** : « *Jésus, lui disent-ils, ayez pitié de nous.* » Nous n'avons pas besoin de vous dire rien de plus. Vous voyez notre mal, maintenant, ayez pitié de nous, et cela nous suffira. Vous ferez ensuite pour nous selon votre cœur ; nous ne vous demandons rien de plus. (...)

Notre Seigneur dit aussi aux lépreux : « *Allez vous montrer aux prêtres.* » Et, chemin faisant, ils furent guéris. La loi de Moïse donnait aux prêtres le droit de juger les lépreux, de juger s'ils étaient atteints du mal, de juger aussi s'ils étaient guéris. **Notre Seigneur**, qui seul peut guérir les lépreux et justifier les pécheurs, **ordonne cependant à ceux-ci de se présenter aux prêtres pour la confession des péchés.** Et il a donné aux prêtres de la loi nouvelle le pouvoir non seulement de juger de l'état des pécheurs, mais de leur **remettre leurs péchés. Cette puissance donnée aux prêtres est bien merveilleuse. Elle est tout entière l'œuvre d'une miséricorde toute de tendresse pour les pécheurs.** (...) Par le sacrement de pénitence, **Notre Seigneur prononce sur nous, par la bouche du prêtre, la sentence d'absolution. Et nous nous reposons dans la confiance en la bonté de Dieu.** Donc, rendons grâces à Notre Seigneur, qui nous a donné le sacrement de pénitence.

*Père Emmanuel André : Méditations pour tous les jours de l'année liturgique
(Pour la 13^{ème} semaine après la Pentecôte)*

- Samedi **5 septembre**, pèlerinage MCP St Colomban : 8h00 Petit-déjeuner, 8h45 bénédiction des motos, 9h00 Départ. Paul Jaulin : 07 83 87 26 37 .
- Il n'y a pas de permanences en août, mais des confessions entre 18h et 18h25 chaque jour de semaine.